

Projet porté par l'AMOP en partenariat avec la Cellule Mer de l'Université de Nantes et financé par France Filière Pêche

Le projet GEPAC-MED a pour vocation de déterminer l'impact des mesures de gestion s'appliquant à la flottille chalutière.

Les chalutiers méditerranéens français font l'objet de mesures réglementaires de plus en plus restrictives afin de répondre aux objectifs de la Politique Commune des Pêches, visant à atteindre le rendement maximum durable. **Ces mesures de gestion ne sont pas sans conséquences sur les armements et sur la filière.** En particulier, c'est la réglementation de l'activité par un quota d'effort de pêche qui suscite le plus d'inquiétudes, d'où l'intérêt d'évaluer les conséquences et alternatives de ces mesures dans un contexte de révision du plan de gestion. C'est la raison pour laquelle un focus sera fait dans le cadre de ce projet sur la **diminution du nombre de jours de mer** attribués en début d'année aux chalutiers.

► Objectifs du projet GEPAC-MED

Le projet mobilisera les données comptables des navires de pêche professionnelle utilisant le chalut en Méditerranée. Ces données collectées dans le cadre de la collecte de l'Union Européenne (DCF) seront traitées par les économistes de la Cellule Mer de l'Université de Nantes afin de répondre aux préoccupations des acteurs de la filière.

Plusieurs points seront abordés:

- 1 Caractérisation du poids socio-économique de la filière pêche associée à la flottille chalutière française.
- 2 Evaluation des conséquences pour l'ensemble de la filière d'une réduction du nombre de jours de mer.
- 3 Etude d'alternatives de gestion.

EDITO



Jean-Marie NOUGUIER, patron du RAYMOND ELISE IV,
Chalutier membre de l'AMOP.

« La diminution du nombre de jours de mer nous tuera...

Nous sommes conscients qu'il faut exploiter durablement les ressources et souhaitons aller en ce sens, mais **cela ne doit pas se faire au détriment des pêcheurs en activité.** La flottille a déjà souffert ces dernières années, le nombre de navires a beaucoup diminué et des criées ont fermé. **La pérennisation des chalutiers est primordiale pour la structuration de la pêche en Méditerranée.** »



A.M.O.P



Mesures-Expertises-Recommandations

AMOP

29, Promenade J.B. Marty, 34200 SETE
☎ 04 67 46 04 15 - ✉ amop@orange.fr

🌐 www.amop.fr 📘 AMOP



I

Diagnostic socio-économique de la filière et dépendance aux chalutiers

Une analyse socio-économique à 3 niveaux : amont, aval, portuaire

Les données comptables permettront d'établir la situation de référence, basée sur 3 thématiques :

- ◆ La **ventilation du chiffre d'affaires** par espèces et les principaux **indicateurs de santé financière** de la flottille.
- ◆ La **richesse créée** par l'ensemble de la filière
- ◆ Le **nombre d'emplois** équivalent temps plein financés à partir de cette richesse.

3 branches :

Armement



Fournisseurs
de biens et
services



Distribution



2

Evaluation de l'impact d'une réduction du nombre de jours de mer pour l'ensemble de la filière

Quantifier la perte de chiffre d'affaire de différents scénarios de réduction du nombre de jours de mer des chalutiers.

Déterminer le seuil de jours de mer « critique » sous lequel la flottille ne peut plus faire face à ses engagements

3

Etude d'alternatives de gestion de l'effort de pêche

Comment réduire l'effort de pêche sans compromettre la pérennisation de la flottille et de la filière ?

- ◆ Propositions d'**alternatives** de gestion ou d'**adaptations** de la filière avec les professionnels concernés dans les 3 branches.
- ◆ Etude de l'**impact de ces alternatives** sur la filière.

UN PROJET COURT TERME

► Des résultats avant la fin d'année

2017

Lancement

Résultats 1.

Résultats 2.

Résultats 3.

Bilan